



1. INTRODUCTION

Le présent rapport répond à l'exigence de la *Loi sur l'instruction publique* d'adopter et transmettre un rapport annuel faisant état des activités de la dernière année à la Commission Scolaire. Le Conseil d'établissement occupe une place importante dans la vie scolaire, étant saisi de divers dossiers qui ont un impact sur les élèves et leurs parents.

2 ORGANISATION DE L'ECOLE

2.1 Clientèle

329 élèves sont actuellement inscrits à l'école (42 au préscolaire, 225 au primaire et 62 en adaptation scolaire).

2.2 Membres

Représentants des parents : Jean-Luc Fortin (président), Isabelle Henry (vice-présidente), Mme France Trudel (trésorière), Mme Amélie Desruisseaux-Talbot, M. Jean-Sébastien Lemieux

Représentants du personnel enseignant : Catherine Laforest et David Smith

Représentante du personnel de soutien : Doris Hardy

Représentante du personnel du service de garde : Nathalie Dumont

Représentante du personnel professionnel : Julie Bédard

2.3 Réunions du Conseil d'établissement

Le conseil d'établissement s'est réuni à neuf reprises au cours de l'année.

15 septembre 2015	Séance ordinaire
13 octobre 2015	Séance ordinaire
10 novembre 2015	Séance ordinaire
8 décembre 2015	Séance ordinaire
19 janvier 2016	Séance ordinaire
23 février 2016	Séance ordinaire
5 avril 2016	Séance ordinaire
10 mai 2016	Séance ordinaire
7 juin 2016	Séance ordinaire

2.4 Faits saillants 2015-2016

- Activités du CE :
 - Approbation du budget de l'école ;
 - Approbation des sorties et activités éducatives ;
 - Approbation des activités du service de garde ;
 - Approbation du projet en musique pour les élèves ayant des besoins particuliers ;
 - Approbation du Projet d'intervention en psychoéducation ;
 - Adoption du budget du service de garde 2015-2016 ;
 - Adoption du document d'information générale concernant les règles de fonctionnement (service de garde en milieu scolaire 2015-2016) ;
 - Adoption des états financiers 2014-2015 du Conseil d'établissement de Filteau-Saint-Mathieu ;
 - Adoption du budget du Conseil d'établissement pour 2015-2016 ;
 - Approbation de la sortie de la journée du 18 décembre 2015 au cinéma Le Clap ;

- Approbation des sorties éducatives de francisation pour l'année 2015-2016 ;
- Approbation du projet de financement de la classe de 6e année pour l'activité des finissants ;
- Approbation du projet «adopter un livre» organisé par l'OPP ;
- Approbation du document sur les inscriptions des élèves du préscolaire, du primaire et du secondaire pour 2016-2017 ;
- Approbation du document portant sur la liste des écoles et des centres en opération et leur aire de desserte ;
- Approbation du document portant sur le plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2016-2019 et prévisions de clientèle ;
- Approbation du document portant sur le cadre des Services éducatifs 2016-2017 ;
- Approbation du document portant sur la politique relative à l'admission ;
- Approbation d'activités de financement pour la Fondation ;
- Approbation de la grille-matières 2016-2017 ;
- Approbation de l'entrée progressive pour les élèves qui fréquenteront le préscolaire en 2016-2017 ;
- Approbation de la tenue du kiosque de la caisse Desjardins à l'école ;
- Approbation du plan de lutte pour contrer la violence et l'intimidation 2015-2016 et 2016-2017 ;
- Approbation du plan de réussite ;
- Approbation des règles relatives aux contributions financières payées par les parents en 2016-2017 ;
- Approbation de l'entente pour la photo scolaire pour 2016-2017 ;
- Approbation de l'offre de service du traiteur pour l'année scolaire 2016-2017 ;
- Approbation du calendrier d'ouverture du service de garde ;
- Approuver la sortie en avion pour les élèves en francisation ;
- Approbation du projet de la Fondation pour la disco des petits ;
- Approbation des listes de matériel scolaire.

○ Activités de l'École :

- ❖ l'Acte d'établissement est mis en application le 1^{er} juillet 2015 : la désinstitutionnalisation de l'école Filteau-Saint-Mathieu est effective et l'école Saint-Mathieu existe à partir de ce moment en tant qu'entité distincte ;
- ❖ Assemblée générale : création d'un organisme de participation des parents.
- ❖ Création d'une nouvelle fondation pour l'école Saint-Mathieu ;
- Installation d'un croque-livres ;
- Sortie au théâtre pour les élèves de la cinquième année et ceux du groupe 6 au théâtre les Gros Becs ;
- Construction de bolides pour l'activité Science en folie le 30 novembre pour les élèves des groupes 4 et 5. ;
- Confection de paniers de Noël pour la guignolée ;

- Visite de Prouche, bédéiste québécois pour les élèves de sixième année ;
- Concoction de pico de gallo en décembre ;
- Présentation par les élèves du groupe 3 d'un texte informatif en utilisant l'enseignement explicite ;
- Sortie au cinéma le matin du 18 décembre pour tous les élèves de l'école (« La guerre des tuques ») ;
- Visite par les élèves de 3e année du site amérindien traditionnel Tsonontwan de Tewkesbury ;
- Création de bricolages d'ours en lien avec le projet des Ours copains et unis ;
- Création de jeux d'awalé en février et mars. ;
- Exposition de la Semaine de la culture : présentation de la grande diversité culturelle à l'école ;
- Atelier de fabrication de tortillas ;
- Atelier d'écriture japonaise pour les élèves de 3e année ;
- Visite de Monsieur Frédéric Le Ber, agent de la protection de la faune ;
- Sortie à l'Aquarium du Québec pour les élèves en francisation de 1^{ère} et 2^e année ;
- Génie en lecture pour les élèves de 5^e année le 26 mai.

3 Conclusion

Cette année a vu l'école Saint-Mathieu être recrée en tant qu'école distincte dès le 1^{er} juillet 2015.

L'année 2015-2016 fut couronnée de succès. Les quelques appréhensions du début, certes légitimes, furent très rapidement dissipées : la Fondation de l'école Saint-Mathieu a vu le jour, l'Organisme de participation des parents a également été très actif et surtout nous avons pu constater que tout un chacun s'est approprié le projet éducatif (« La culture au cœur de la vie de notre école ») élaboré l'an dernier et que cette étape essentielle a pu être réalisée dans un climat harmonieux favorisant des échanges très cordiaux.

Je complète cette cinquième année, d'abord en tant que membre du Conseil d'établissement de Filteau-Saint-Mathieu puis de Saint-Mathieu en constatant avec une très grande joie que cette transition vers l'école distincte a été réussie.

Il va sans dire que le tout ne s'est pas fait sans efforts ; le dévouement et le professionnalisme sont garants de réussite. Je tiens à souligner le grand leadership dont a fait preuve l'équipe de direction composée de mesdames Geneviève Bussièrès et Josée Simard, les efforts acharnés du personnel enseignant de même que l'apport important de l'équipe de soutien et du service de garde. Je ne saurais également passer outre l'implication de nos élèves pour qui le bien-être demeure au centre de toutes nos préoccupations et des parents qui ont supporté l'équipe-école.

Un nouveau projet de vie, une nouvelle fondation, un nouveau logo... tant de chemin a été parcouru cette année ! Saint-Mathieu a son identité propre. Qui aurait dit que tout cela aurait pu se faire en quelques mois seulement ? Je crois que nous avons le droit de nous en enorgueillir.

Le contexte dans lequel nous évoluons est difficile ; l'actuel processus de contrôle des dépenses auquel nous devons tous nous astreindre depuis quelques années n'est pas aisé. Cependant, Saint-Mathieu ne craint pas de faire preuve d'imagination et d'audace afin de poursuivre sa mission éducative et d'offrir à ses élèves des services de grande qualité.

Je remercie personnellement tous les membres du Conseil d'établissement pour leur apport essentiel lors des réunions mais également tout au long de l'année ; une fois de plus, les travaux ont été ponctués d'échanges fructueux ; le tout s'est fait dans le respect des opinions, parfois divergentes. Nous avons su nous entendre. Je remercie également tous les groupes et comités impliqués dans la réussite de notre école.

Jean-Luc Fortin
Président sortant